



Edition de 2026 – Série 1 de 6 : article 13 de 13

Voir la note la fin de texte

Pour conclure (*Alsace-Lorraine*)

Le 10 mai 1871, la paix entre l'Allemagne et la France fut conclue à Francfort. L'Alsace-Lorraine fut alors rattachée à l'Allemagne qui avait eu la victoire. Les habitants de la région eurent largement le temps, jusqu'au 1^{er} octobre 1872, de choisir le pays auquel ils souhaitaient appartenir. Ceux qui choisissaient la France devaient déménager ; ceux qui voulaient appartenir à l'Allemagne pouvaient rester.

Les conséquences de leur choix ont été importantes. Des divisions sont apparues au sein des familles et même des couples. Des amis se sont perdus de vue. Sur 1,5 million d'habitants, environ 160 000 ont choisi la France, mais finalement, seulement 50 000 ont déménagé.

Quelle citoyenneté avons-nous choisie ? Avons-nous opté pour la « nationalité céleste » ou nous sentons-nous chez nous sur la terre ?

Choisir radicalement Christ a des conséquences sur nos relations terrestres. Cela a également des conséquences sur notre avenir éternel auprès du Seigneur Jésus !

Note :

Le texte présenté est issu de la traduction d'un journal « In Grazige Weiden » paraissant tous les deux mois, pour les jeunes, comme pour les vieux. L'auteur et éditeur a donné son accord pour cette traduction et diffusion.